

## **Relations franco-allemandes et crise sanitaire**

En Alsace la crise sanitaire actuelle met en évidence nos liens avec l'Allemagne et les tensions que cela peut provoquer au niveau national. De nombreux malentendus ont surgi à commencer par le fameux rapport du « *Deutsches Institut für Katastrophenmedizin* » du 24 mars 2020. Ce rapport rédigé par des experts allemands qui se sont rendus au CHU de Strasbourg a créé la polémique et la presse locale s'en est fait l'écho.

Or une lecture attentive du document montre bien qu'il ne s'agit en aucun cas pour ces experts de porter un jugement encore moins de condamner l'organisation mise en place sur des sujets aussi délicats que le « tri » des patients ayant droit à la réanimation ou le retour précoce à leur poste des soignants infectés. La mission allemande n'avait pour but que de constater nos difficultés pour préparer le passage de la « vague » en Allemagne prévu quelque temps après l'Alsace.

De même la mise en doute par Édouard Philippe des paroles du ministre de la santé allemand sur le nombre de tests réalisés régulièrement en Allemagne est pour le moins inélégante.

Chercherait-on à perturber les opinions publiques et à saboter l'entente franco-allemande, on ne s'y prendrait pas autrement.

Dans le même temps, à la demande, de la présidente du Conseil Départemental du Haut-Rhin des dizaines de patients alsaciens sont transférés vers des réanimations allemandes (et quelques-uns en Suisse). Est-il besoin d'une démonstration supplémentaire de l'utilité de gérer ce type de problème au plus près de la population en comptant sur la solidarité du bassin rhénan dont nous faisons partie ?

Les compétences transfrontalières accordées à la future CEA par le traité d'Aix La Chapelle devront faire retrouver à l'Alsace un réel pouvoir décisionnel en matière de santé.

Huber Marie-Christine, docteur en médecine,  
vice-présidente

